



Sous-direction du
recrutement

DGRH D5

Décision

portant nomination du jury d'admissibilité pour le recrutement interne d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Assistant-e des ressources humaines, session 2023

N° J3D45ASIIY3

La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admissibilité pour le recrutement interne d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Assistant-e des ressources humaines, au titre de l'année 2023 :

Monsieur SANCHEZ Philippe, administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, président, expert, Ecole centrale de Lyon, Lyon.

Madame PISTON Patricia, ingénieure d'études de classe normale, vice-présidente, experte, Université Lyon 3, Lyon.

Madame ESTEOULE Pascale, agent contractuel équivalent ingénieure d'études, experte, Institut national polytechnique de Grenoble, Grenoble.

Madame RENAUD Camille, attachée principale d'administration de l'Etat, experte, Institut d'études politiques de Lyon, Lyon.

Monsieur CONTET-LAMBRY Fabien, attaché d'administration de l'Etat, Université Claude Bernard Lyon 1, Lyon.

Monsieur GODINEAU Guillaume, ingénieur d'études hors classe, suppléant, Université Jean Moulin Lyon 3, Lyon.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Paris, le 26/04/2023

Pour la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche et par délégation,

La cheffe du bureau des concours des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé, des bibliothèques, des ITRF et des personnels de direction, des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR) et des inspecteurs de l'éducation nationale (IEN)



Pauline MAINDON